

ARRÊTÉ DEP-2025-238 PORTANT NOMINATION DU JURY
DES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGENT DE LA QUALITE DE L'EAU,
INDUSTRIES CHIMIQUES

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 7 août 1991 modifiant l'arrêté du 23 août 1990 portant création du certificat d'aptitude professionnelle agent de la qualité de l'eau ;

Vu l'arrêté du 7 août 1991 portant création du certificat d'aptitude professionnelle industries chimiques ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle agent de la qualité de l'eau et industrie chimiques pour la session 2025 les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Mustapha MALHA, professionnel

Vice-président :

Monsieur Aziz BOUHOUT, enseignant

Enseignants :

Monsieur Michael GRAS

Monsieur Adelkrim KHELLAF

Professionnels :

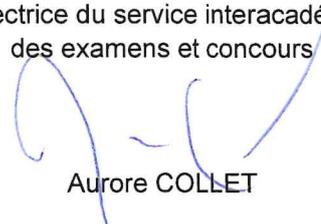
Monsieur Jean-Paul KLAYER

Monsieur Nejib GHANDRI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET